

La rentrée 2023

Le contexte

L'institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM NC) a pour missions la formation initiale des instituteurs de l'enseignement public, appelés à servir dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie mais aussi la formation des enseignants spécialisés.

Depuis 2019, des bacheliers sont recrutés pour un parcours universitaire de 3 ans. Les instituteurs, de catégorie A, sont recrutés par un concours territorial à l'issue de la deuxième année. Les deux premières années, les postulants sont étudiants, la troisième année les lauréats ont un statut de fonctionnaires stagiaires (les non lauréats restent étudiants). Ce cursus prépare à un DU (diplôme universitaire) conférant le grade de licence « enseigner dans le 1er degré », et sur un plan professionnel au diplôme d'instituteur (DI). Après la troisième année, les instituteurs sont affectés sur tout le territoire. Ils exercent comme instituteurs stagiaires en exercice une année avant leur titularisation.

Les étudiants qui entrent à l'IFM NC se voient donc attribué un double statut : celui d'étudiant de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, et celui d'apprenant dans un parcours professionnalisant mis en œuvre par l'IFM NC. De ce fait, ils bénéficient des droits mais ont aussi les devoirs qui régissent les deux entités et accèdent aux services proposés à tout étudiant par la [Maison de l'Étudiant \(MDE\)](#) : logement, restauration, action sociale, aides, santé...

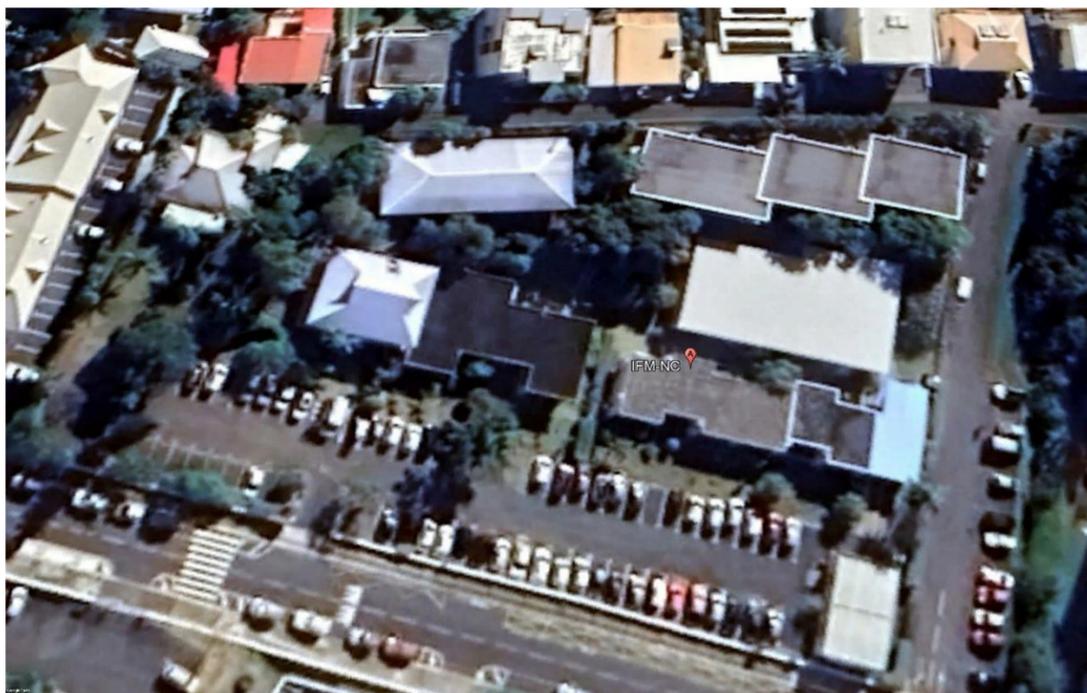
L'équipe de l'IFM NC a pour ultime ambition de former des enseignants de grande qualité, auxquels seront confiés les enfants et futurs citoyens du pays. Dès l'entrée en formation, c'est donc cette posture cadre et exemplaire qui est attendue des étudiants, en projection du métier qu'ils préparent et pour représenter fièrement l'établissement qui les forme. L'institut par ailleurs, veille à proposer des conditions de formation optimum pour tous.

En 2022, l'IFM NC affiche de très bons résultats avec plus de 90 % de réussite aux concours des instituteurs et 95 % d'obtention du DI et du DU.

Pour 2023, plusieurs projets sont au programme : le travail sur une nouvelle maquette de formation qui sera effective dès la rentrée suivante, la préparation du projet d'établissement, la modification du règlement intérieur de l'IFM NC... Du côté des étudiants, nous espérons qu'ils participeront au rayonnement de l'institut et s'investiront, au-delà de la formation, dans le développement d'associations étudiantes à l'IFM NC.



Le Projet éducatif calédonien et les programmes scolaires 2021 - source : [site internet de la DENC](#) (direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie)



L'IFM NC, Capture Google Earth - [site internet de l'institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie](#)

Isabelle Champmoreau et Romain Capron

Les lettres de rentrée

Les officiels souhaitent la bienvenue et encouragent les futurs enseignants de l'IFM NC

« Mesdames, messieurs, chères étudiantes, chers étudiants,

Vous avez choisi d'entrer à l'IFM-NC, un itinéraire de formation qui doit vous conduire à présenter le concours d'institutrice, d'instituteur, dans les meilleures conditions.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre réussite aux épreuves de la sélection d'admission et je vous remercie pour votre engagement dans une carrière au service des enfants de Nouvelle-Calédonie.

Vous serez les premiers acteurs de l'école républicaine et calédonienne, par la transmission, de connaissances, de compétences et de valeurs. Apprendre aux élèves à lire, écrire, compter et respecter autrui constitue le socle fondamental de l'école primaire.

Je formule le vœu que vous trouviez dans le parcours que vous allez suivre les ressources qui vous permettront d'aborder ce métier exigeant mais passionnant en toute sérénité et vous souhaite de vous y épanouir pleinement.

Je vous souhaite une bonne rentrée ! »

La vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en charge de l'enseignement du 1er degré public, de l'enseignement privé, de l'égalité des chances et de la santé scolaire,

Isabelle Champmoreau

« Chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue à l'IFMNC pour ce début d'année 2023. Vous avez choisi d'accomplir un parcours de formation afin de devenir enseignant du premier degré. Je vous en félicite. Je vous assure du soutien entier de l'ensemble du personnel de l'IFMNC pour vous accompagner dans la réussite de votre projet professionnel. L'enseignant du primaire incarne les valeurs de l'École calédonienne. Vous avez décidé d'exercer un métier noble et exigeant qui est au cœur de la construction de la Nouvelle-Calédonie.

En retour de l'ensemble des services que l'IFMNC met à votre disposition, j'attends de vous de l'investissement, de la persévérance et notamment une assiduité à l'ensemble des cours et interventions dispensés par vos formateurs. Le respect des règles de fonctionnement de l'IFMNC est directement lié à votre capacité à réussir votre formation et donc votre future carrière.

Sachez que je suis profondément honoré de vous accueillir au sein de cet établissement. Je suis convaincu que vous saisissez l'opportunité qui vous est offerte de participer à la construction de ce pays ».

Le directeur de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Romain Capron



L'organigramme de l'IFMNC

Le fonctionnement de l'IFM NC

[Logiciel de gestion de la vie scolaire](#)

GeScol IFM-NC
Gestion de la scolarité
Formation des Maîtres de la Nouvelle-Calédonie

Les EDT, mais aussi les absences par exemple, sont gérés par l'intermédiaire du logiciel Gescol. Vous pouvez donc accéder à votre planning de formation, régulariser une absence ou visualiser vos notes via cette interface. La consultation de Gescol et de votre adresse de courriel @ifmnc.nc est quotidienne ces deux vecteurs de communication étant privilégiés par l'institut.

A l'IFM NC, chaque promotion dispose de sa salle de formation (DU1 en salle 17 ; DU2 en salle 16 ; DU3 en salle 15-14), dotée d'un équipement numérique interactif et climatisée.

Une promotion est encadrée par un formateur référent qui s'intéresse plus particulièrement aux questions liées à la vie de classe. Pour 2023, il s'agit de madame Evelyne Cadeot en DU1, madame Laurence Zampiero en DU2 et madame Cécile Hickson en DU3. En parallèle, chaque étudiant est accompagné par un formateur tuteur qui sera son interlocuteur privilégié pour toute question individuelle. Les formateurs sont présents dans l'établissement, en plus de leurs heures de cours, une demi-journée par semaine, et sont donc accessibles dans leur bureau si besoin.

Le Service des études et de la vie étudiante assure le suivi des étudiants et la dynamisation de tous les aspects de la vie étudiante. Les missions couvrent donc un spectre relativement large, qui va de la gestion des absences, le suivi des notes et des stages, à l'information et l'accompagnement pour la réussite des études (bourses, liens avec la MDE...). Ce service apporte tout l'appui nécessaire pour une participation active des étudiants à la vie institutionnelle, associative et culturelle, en favorisant le développement des initiatives étudiantes.

Enfin, la Médiathèque pédagogique des enseignants de Nouvelle-Calédonie (MPENC), est située au cœur de l'IFM NC. C'est un outil que l'étudiant partage avec les professionnels et qui participe entièrement à la réussite du parcours de formation professionnel. Il faut exploiter ses ressources et s'appuyer sur l'expertise de son personnel.

« La consultation de Gescol et de votre adresse de courriel @ifmnc.nc est quotidienne »

Les étudiants élus

Chaque promotion élit un délégué et un suppléant. Ces responsables sont invités à participer à diverses réunions et seront les interlocuteurs privilégiés de la direction pour les affaires concernant l'ensemble d'une promotion.

De plus, un étudiant est élu pour siéger à chacun des deux conseils qui participent au pilotage de l'IFM NC. Il existe d'une part le conseil d'administration (CA), à vocation décisionnelle, qui définit et conduit la politique générale de l'IFM NC dans le cadre fixé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. D'autre part, un conseil d'orientation qui assiste la direction et donne son avis sur l'ensemble des actions liées à la politique de formation initiale et continue ainsi que sur le fonctionnement de l'établissement.

REGLEMENT DES ETUDES du diplôme universitaire

Année 2023

Extraits de la Commission de la formation et de la vie universitaire

Le régime de présence et d'assiduité (article 4)

« La délibération 22-CFVU-57 pose le cadre légal, et sa lecture complète par tous est une obligation »

La présence à tout type d'enseignement et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Toute absence de l'étudiant à une épreuve de contrôle continu ou à un examen terminal (écrit ou oral), quelle que soit la session, entraîne l'attribution de la note de « 0 » à cette épreuve.

En 1^{ère} et en 2^{ème} année du diplôme :

-au-delà de deux absences injustifiées par UE, l'étudiant ou l'étudiante obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cette UE ;

- dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par un certificat administrativement recevable. Il appartient à la direction de l'institut de formation d'apprécier la validité et la recevabilité de la justification fournie.

En 3^{ème} année du diplôme :

- au-delà d'une absence injustifiée par UE, l'étudiant ou l'étudiante obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cette UE ;

- dans un délai de quarante-huit heures, toute absence doit être justifiée par un certificat administrativement recevable. Il appartient à la direction de l'institut de formation d'apprécier la validité et la recevabilité de la justification fournie.

Tout au long de la formation, toute absence injustifiée en stage entraîne l'attribution de la note de « 0 » à l'UE stage.



Maquette du diplôme "Enseigner dans le 1er degré" de l'Univers

semestre 1		ECTS	CM	TD	Total	note élim	ses 1	ses 2/ET Ecrits
MENS1-UE01	UE1.1							
09me_0001	Maîtrise de la langue française 1	4	16	26	42	10/20	CC	2h
MENS1-UE02	UE1.2							
25me_0001	Eléments mathématiques 1	4	16	26	42	10/20	CC	2h
MENS1-UE03	UE1.3							
67me_0001	Culture scientifique SVT 1	3	12	18	30	05/20	CC	2h
MENS1-UE04	UE1.4							
27me_0001	Outils numériques 1	1	2	22	24	05/20	CC	1,5h
MENS1-UE05	UE1.5							
70me_0002	Connaissance du système éducatif	1	8	8	16	05/20	CC	1,5h
MENS1-UE06	UE1.6							
71me_0005	Philosophie et sciences humaines 1	2	8	16	24	05/20	CC	1,5h
MENS1-UE07	UE1.7							
17me_0003	communication 1	1	4	22	26	05/20	CC	1,5h

La maquette complète de la formation ainsi que le détail de chaque UE [sont disponibles ici](#)

L'organisation des études (article 3)

Parcours, UE, EC, ECTS

Le DU est composé d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Le DU compte six semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6) répartis sur trois années. Chaque année se décompose en deux semestres d'enseignements.

Chaque UE correspond à un nombre déterminé d'ECTS répartis en:

- Enseignements : 126 ECTS
- Stages : 54 ECTS

Le diplôme « Enseigner dans le premier degré » est validé par l'acquisition de 180 ECTS (30 par semestre).

Types d'enseignement

Trois types d'enseignements sont assurés :

- Les cours magistraux (CM) ;
- Les travaux dirigés (TD) ;
- Les stages

Pour rappel, la formation à l'IFMNC est étroitement liée à une professionnalisation avec plusieurs périodes de stage chaque année et l'objectif pour l'étudiant de développer les 19 compétences professionnelles du métier d'enseignant du premier degré.

Délivrance Carte Sup' (article 13)

La Carte Sup', votre carte étudiant Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant.

Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable de l'UNC.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

A l'UNC, elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple).



Toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices